



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

écoles

Question écrite n° 59394

Texte de la question

M. Alain Néri attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'application du plan "écoles numériques rurales", lancé au printemps dernier pour les communes de moins de 2 000 habitants. De nombreuses communes ont fait acte de candidature dans le département du Puy-de-Dôme, mais l'enveloppe reçue ne pouvait équiper que 70 écoles. Au mois de juillet, 59 dossiers d'école publique ont été retenus car onze possibilités de subventions ont été réservées aux écoles privées. Aucune école privée n'ayant fait acte de candidature, l'inspecteur d'académie a offert la possibilité aux écoles publiques non retenues qui le souhaitent de représenter immédiatement un dossier pour une décision à la rentrée de septembre. À ce jour, il apparaît que les crédits mis à la disposition de l'inspecteur d'académie ne permettent de financer que 26 communes sur les 59 qui ont vu leur projet retenu, et les onze subventions restantes n'ont été ni réparties, ni distribuées aux écoles publiques ayant présenté à nouveau leur dossier au mois de juillet. Il lui demande donc, afin de conduire rapidement à son terme le premier plan "écoles numériques rurales", d'une part d'autoriser l'inspecteur d'académie à sélectionner et faire connaître immédiatement les onze communes supplémentaires retenues, d'autre part de débloquer rapidement la totalité des crédits pour équiper les 70 écoles prévues dans le plan. Enfin, devant le succès de ce 1er plan "écoles numériques rurales" et pour que toutes les communes rurales qui le souhaitent puissent en bénéficier, il lui demande instamment la mise en place d'un 2e plan pour l'année 2010, qui pourrait s'inscrire dans le plan de relance.

Texte de la réponse

Construit dans le cadre du plan de relance, le plan école numérique rurale (ENR) était destiné à combler le retard français dans l'équipement numérique des écoles, et en particulier les écoles rurales, par un financement conjoint État-collectivité. À travers la participation de l'État à hauteur de 10 000 euros par école retenue, c'est une véritable politique d'équipement (tableau numérique interactif, ordinateurs portables...) qui a été mise en place, mais aussi d'achat de ressources numériques pédagogiques et de formation des enseignants à l'usage des nouvelles technologies. Les communes concernées par le plan sont celles de moins de 2 000 habitants ayant au moins une école. Les communes de plus grande taille ont davantage d'écoles et, généralement, plus de ressources. Une première enveloppe de 50 Meuros en provenance du plan de relance a pu être mobilisée lors du lancement de l'opération, le 31 mars 2009. Un redéploiement exceptionnel de crédits a permis de prolonger ce plan à 1 700 écoles supplémentaires. Par l'ampleur de ses financements comme par son organisation, ce plan était exceptionnel et a vocation à le rester. En matière de numérique pédagogique, l'État a en effet un rôle d'impulsion et de coordination, de formation et d'accompagnement. En revanche, l'équipement des écoles est du ressort des communes, comme le précise l'article L. 212-4 du code de l'éducation. Le 25 novembre 2010, le ministre de l'éducation nationale a présenté les axes du plan pour le développement des usages du numérique à l'école. En complémentarité avec les actions des collectivités, ce plan de développement permettra à chaque élève et chaque enseignant de bénéficier des effets du numérique, en facilitant l'accès aux ressources numériques de qualité, en accompagnant et formant les enseignants et en donnant à chaque élève les clés pour devenir un citoyen de la société numérique. Dans le département du Puy-

de-Dôme, il a été donné satisfaction à quatre-vingt-dix-sept candidatures dont soixante et onze dans le cadre du plan initial, parmi lesquelles huit écoles privées, et vingt-six écoles publiques dans le cadre de la prolongation du plan. École élémentaire publique Rue des Écoles 63117 Chauriat École élémentaire publique 7, rue du Haut-Fort 63160 Chas École élémentaire publique Chez Bontemps, route de Lezoux 63190 Orléat École élémentaire publique 63190 Seychalles École élémentaire publique 63230 Saint-Ours École élémentaire publique Rue du Breuil 63320 Meilhaud École élémentaire publique 63340 Augnat École élémentaire publique Place du Foirail 63380 Pontaugur École élémentaire publique 63390 Espinasse École élémentaire publique 63440 Pouzol École élémentaire publique 2, rue Saint-Jean 63450 Chanonat École élémentaire publique Route de Veyre-Monton 63450 Le Crest École élémentaire publique 63480 Marat École élémentaire publique 63480 Vertolaye École élémentaire publique 63520 Domaize École élémentaire publique Descente des Brugneaux 63550 Saint-Rémy-sur-Durolle École élémentaire publique Place de la Mairie 63570 Lamontgie École élémentaire publique 7, route de la Gravière 63590 Cunlhat École élémentaire publique 9, rue des Écoles 63610 Besse-et-Saint-Anastaise École élémentaire publique Avenue de la Gare 63620 Giat École élémentaire publique 7, rue de Montjoie 63700 Youx École élémentaire publique Rue des Écoles 63730 La Sauvetat École élémentaire publique 1, route de Durtol 63830 Nohanent École élémentaire publique 63850 Égliseneuve-d'Entraigues École élémentaire publique 63880 Le Brugeron École élémentaire publique 63880 Olliergues École élémentaire publique 4, rue de la Porte-du-Vent 63111 Dallet École élémentaire publique Avenue Jean-Jaurès 63114 Coudes École élémentaire publique 63320 Saint-Vincent École élémentaire publique 6, place du Foirail 63320 Champeix École élémentaire publique 12, place du Pouget 63340 Moriat École élémentaire publique 63480 Bertignat École élémentaire publique Rue des Écoles 63500 Orbeil École élémentaire publique 63600 La Forie École élémentaire publique Route de Savennes 63750 Messeix École élémentaire publique 63780 Queuille École élémentaire publique 63790 Murol École élémentaire publique 63840 Viverols École élémentaire publique 63990 Job École élémentaire publique Rue des Écoles 63210 Rochefort-Montagne École élémentaire publique 4, place du Groupe-Scolaire 63250 Chabreloche École élémentaire publique Route Principale 63270 Yronde-et-Buron École élémentaire publique 63300 Dorat École élémentaire publique 63500 Saint-Babel École élémentaire publique 63500 Saint-Rémy-de-Chargnat École élémentaire publique 63610 Saint-Pierre-Colamine École élémentaire publique 63270 Salledès École élémentaire publique Rue Jules-Ferry 63390 Saint-Gervais-d'Auvergne École élémentaire publique Place de la Promenade 63490 Sauxillanges École élémentaire publique 63800 Saint-Georges-sur-Allier École élémentaire publique Rue des Écoles 63940 Marsac-en-Livradois École élémentaire publique 63160 Égliseneuve-près-Billom École élémentaire privée 4, Grand-Rue 63220 Arlanc École élémentaire privée 16, rue du Muscadet 63230 Chapdes-Beaufort École élémentaire privée 19, avenue des Belges 63240 Le Mont-Dore École élémentaire privée 63250 Arconsat École élémentaire privée 63250 Celles-sur-Durolle École élémentaire privée 3, rue des Pénitents 63450 Saint-Amant-Tallende École élémentaire privée 63460 Artonne École élémentaire publique Route du Mont-Dore 63680 La Tour-d'Auvergne École élémentaire publique 63690 Larodde École élémentaire publique 63690 Tauves École élémentaire publique 63810 Bagnols École élémentaire publique 63820 Saint-Julien-Puy-Lavèze École élémentaire privée 3, rue des Caves 63830 Nohanent École élémentaire 63950 Saint-Sauves-d'Auvergne École élémentaire publique Rue de l'École 63116 Beauregard-l'Évêque École élémentaire publique 2, rue de Mons 63340 Le Breuil-sur-Couze École élémentaire publique 1, rue des Écoles 63420 Ardes École élémentaire publique 63520 Saint-Jean-des-Ollières École élémentaire publique 4, boulevard Mirabeau 63240 Le Mont-Dore École élémentaire publique 63115 Mezel École élémentaire publique 63160 Montmorin École élémentaire publique 63160 Saint-Julien-de-Coppel École élémentaire publique Rue Coheix-Chambois 63230 Mazaye École élémentaire publique 63300 Escoutoux École élémentaire publique Route d'Olloix 63320 Montaigut-le-Blanc École élémentaire publique Rue de la Liberté 63340 Charbonnier-les-Mines École élémentaire publique 2, rue de La Molle 63360 Lussat École élémentaire publique 63380 Condat-en-Combraille École élémentaire publique 63380 Montel-de-Gelat École élémentaire publique Place du 8-Mai 63450 Saint-Saturnin École élémentaire publique 63460 Teilhède École élémentaire publique Rue des Gravières 63500 Perrier École élémentaire publique 63520 Saint-Dier-d'Auvergne École élémentaire publique 63550 Palladuc École élémentaire publique Route des Granges 63630 Saint-Germain-l'Herm École élémentaire publique Route de Montbrison 63660 Saint-Anthème École élémentaire publique Rue des Écoles 63720 Martres-sur-Morge École élémentaire publique 5, rue des Écoles 63760 Bourg-Lastic École élémentaire publique Route de Chignat 63910 Bouzel École élémentaire publique Place du Désert 63340 Saint-Germain-Lembron École élémentaire publique Rue Maréchal-de-Turenne 63350 Joze École élémentaire publique 28, rue Jules-Ferry 63720 Chappes École élémentaire publique 3, rue du Foirail 63730 Plauzat École

élémentaire publiqueRue des Capucins63700Montaigut-en-Combraille École élémentaire publiqueRue Vou-
Chauveix63970Aydat

Données clés

Auteur : [M. Alain Néri](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59394

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 septembre 2009, page 9159

Réponse publiée le : 23 août 2011, page 9117